

**Compte rendu synthétique
Super Conseil de quartier
Jeudi 13 juin 2024 à 19 h 00**

Élus présents : M. ISSARD ; M. MAZERE ; M. GERGAUD ; M. BOISARD ; Mme RAFIK ; Mme LAMAURE

Techniciens présents : Mme RICHARD ; Mme THIRIAUD ; M. RICHARD ; M. MATHE ; Mme CINTI

Introduction

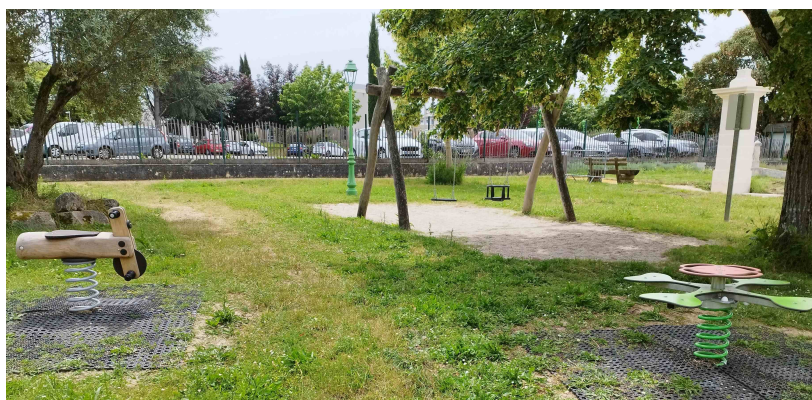
Monsieur le Maire introduit le Super Conseil de quartier en souhaitant la bienvenue aux habitants et explique que cette réunion est dédiée aux choix des projets dans le cadre du Budget Participatif (BP) 2024. Un tour de salle est réalisé pour la représentativité des quartiers.

Monsieur GERGAUD rappelle que le BP est un dispositif qui permet aux administrés de proposer l'affectation d'une partie du budget de la ville à des projets citoyens. Pour l'année 2024, le budget s'élève à 40 000 € pour l'ensemble des quartiers. Le projet doit être intégré dans une enveloppe de 20 000 € maximale et pourra être réalisé sur une durée de 2 ans.

Monsieur GERGAUD explique que, l'année dernière, l'enveloppe n'a pas été consommée en intégralité, c'est pourquoi pour 2024 la décision a été prise de diminuer l'enveloppe à 40 000 €.

Point sur les projets 2023

Coquelicot : Aire de jeux réalisée en début d'année 2024



Glycine – Hibiscus et Iris : Aire de jeux réalisée en début d'année 2024

Églantine : Terrain de pétanque en cours de finalisation



Azalée - Identification de l'Aqueduc romain de la Résidence Arc en ciel : en cours de relecture pour la création de la plaque et attente des visuels

Dahlia - Création d'un accès piéton de l'avenue Jean Jaurès à la rue de la Grande Versenne : travaux en juillet et août 2024

Escalier en préfabriqué utilisé pour les chemins de fer. Retard dans le projet mais les mesures ont été prises. Le projet devrait aboutir dans l'été 2024.

Projet ville - Plantation d'arbres fruitiers sur la commune : automne 2024. Les habitants seront associés aux différents choix des arbres. Courant septembre 2024 les lieux seront déterminés avec M. MAZERE et M. MATHE.

Autre projet - végétalisation des pieds de murs : commande des graines en septembre 2024 pour une plantation au 1er trimestre 2025.

➤ Secteurs identifiés lors des conseils de quartier :

Azalée – Hibiscus et Iris : rue de l'Etang

Coquelicot – Bleuet : Secteur Chaumontet, rue de Verdun

Dahlia – Églantine : Avenue Jean Jaurès

Fleurs des champs – Glycine : rue Chevalier de la Croix Maron, avenue de la République (tronçon à déterminer)

Projets non retenus 2024

Les Élus font un point sur les projets qui ont été proposés et non retenus. En effet, dans un premier temps un comité technique a analysé tous les projets proposés afin d'en étudier la faisabilité (technique + coût).

PROJETS	EXPLICATIONS
<u>Fleurs des champs</u> : 1. Arborer le Boulevard Marguerite de Valois 2. Créer un espace vert devant les logements des <u>Ecasseaux</u>	– Tributaire de l'aménagement de la place Blanche à venir. – Projet dépassant l'enveloppe maximale de 20 000€ ; – Liaison verte déjà prévue dans le projet de la Place Blanche ainsi que les créations des espaces verts.
<u>Bleuet</u> : Chaucidou sur l'Avenue de la République	Impossibilités techniques : – Largeur de la voie trop étroite ; – De trop nombreuses sorties empêchent cet aménagement ; – La sécurisation du dispositif impliquerait la suppression de stationnement.
<u>Glycine / Hibiscus-Iris, Coquelicot, Dahlia, Églantine</u>	Aucun projet

Résultats des projets par quartier

Quartier AZALEE

Projet n°1 : Création d'une aire de jeux Résidence Bois Boutin (8/18)

Descriptif : Clôture pour sécurisation du lieu (vérifier sur place les dimensions ; petite clôture d'1m de haut). Lieu à déterminer avec les habitants sur place.

Coût estimatif : 9 000€

Projet n°2 : Journées découvertes estivales (10/18)

Descriptif : Les habitants doivent être moteur des sorties (groupe de volontaires à constituer). La collectivité peut mettre à disposition du matériel (véhicules...)

Le coût sera évalué selon les participants ainsi que le type de sortie.

Quartier FLEURS DES CHAMPS

Projet n°1 : Création d'une rampe accessibilité PMR Résidence des Ecasseaux (6/6)

Descriptif : Mise en conformité entre la rue François Villon et la rue Jules Verne : création d'une double rampe avec pente de 5%, le but étant également de sécuriser le lieu.

Coût estimatif : 25 000 €, ramené à 15 000 € après application d'une subvention potentielle de l'État (le projet rentre dans l'enveloppe de 20 000€ et est donc éligible).



Un projet pour ma ville

Projet n°1 : Création d'un cani Parc à côté du Boulodrome des Ecasseaux (18/36)

Descriptif :

- Délimiter une clôture pour la sécurisation
- Prévoir des sacs pour déjections ainsi que des poubelles
- Bac cani crotte
- Aménagement urbain : bancs
- Recyclage pour création d'éléments d'agility
- Prévoir la signalétique ainsi qu'un règlement du parc

Coût estimatif : 7 000 €

Les projets suivants ne sont pas retenus mais les idées sont sélectionnées pour de futurs projets :

Projet n°2 - Fête du vélo (12/38) : proposition d'inclure le projet dans la commission politique de la ville.

Projet n°3 - Implantation d'un poste de gonflage vélo manuel (9/36) : à envisager dans l'aménagement du centre bourg.

Le budget

PROJETS	COUTS
PROJETS QUARTIERS	
A1 : Création d'une aire de jeux Résidence Bois <u>Boutin</u>	9 000 €
A2 : Journées découvertes estivales	A évaluer
FC 1 : Création d'une rampe accessibilité PMR Résidence des <u>Ecasseaux</u>	15 000 €
PROJET VILLE	
<u>Projet n°1</u> : Création d'un <u>cani Park</u> à côté du Boulodrome des <u>Ecasseaux</u>	7 000 €
TOTAL	31 000 €

Les prochaines étapes

Le comité de suivi composé d'élus, de techniciens(ciennes) de la ville et des porteurs de projets, fixeront ensemble le calendrier de réalisation et assureront le bon déroulement des projets.

Les citoyens, volontaires pour faire partie du comité de suivi, peuvent s'inscrire auprès de la référente des Conseils de quartier : e.cinti@mairie-lisledespagnac.fr.

Le premier comité de suivi se tiendra en septembre 2024.

Le prochain appel à projet se fera en début 2025 dans le magazine municipal et le Super conseil de quartier dans l'été 2025.

Prochaine vague de conseils en octobre 2024.

Monsieur le Maire précise que, cette année, il y a eu peu d'idées et peu de votes. Les habitants proposent de collecter les votes via le site internet de la Mairie. Ils proposent également de communiquer davantage sur les projets en cours, notamment en installant des pancartes du type : « Ce projet a été réalisé grâce au budget participatif ».

Autres points abordés

Plantations Place Blanche : les habitants demandent à ce que les services entretiennent les allées d'arbres qui viennent d'être plantés.

M. MATHE explique également qu'il est important pour l'arbre dans les premières années de se renforcer, c'est pourquoi les espaces verts n'interviennent pas. Il faut également provoquer un stress hydrique. Les arbres qui survivront seront les arbres les plus forts.

Nouveau fauchage avec des zones bien tondues et des zones où on laisse la nature reprendre ses droits : il s'agit de la tonte raisonnée.

Place Mabout - herbes hautes : la taille a pris du retard dû à des pannes de matériels et, au vu des temps actuels, l'herbe pousse partout en même temps. Un travail est à faire sur la communication pour les zones à la tonte raisonnée.

Il est conseillé aux habitants de contacter les services techniques. M. MATHE programme l'intervention pour la semaine suivante.

Les habitants se portent volontaires en cas de besoin (si panne de matériel par exemple).

Tailles des haies qui débordent sur la voie publique par les propriétaires : la police municipale traite souvent ce sujet. Dans un premier temps, la prise de contact est conviviale. Si aucune action n'est engagée par le propriétaire, la PM peut sanctionner avec une contravention ou faire intervenir une entreprise privée aux frais de l'habitant mais l'opération peut être longue.

Résidence au niveau du tennis : arbre mort et végétation qui envahit l'arrêt de bus : Constat réalisé par l'ASVP et un courrier est en cours de rédaction.

1 boulevard des Ecasseaux : arbuste gênant la visibilité et poubelle sur le trottoir.

Les habitants demandent si la commune a obtenu la 3ème fleur. La deuxième fleur est conservée mais la 3ème n'a pas été validée cette année. En effet, la collectivité n'est pas encore prête à accueillir la 3ème fleur, notamment sur la partie fleurissement. Un nouveau responsable vient renforcer les équipes prochainement, celui-ci sera spécialiste du fleurissement.

Prolifération des ragondins le long de la Font Noire : il est conseillé aux habitants d'appeler les services techniques et les coordonnées d'une entreprise seront communiquées. Il est important d'identifier les lieux. Le Sybra est compétent en la matière.

Bois des Mérigots : l'ONF a réalisé un diagnostic du bois afin d'identifier quels arbres sont malades. Certaines zones seront peut-être fermées afin de les repeupler. D'autres zones vont être dégagées.

Un plan de gestion du Bois est en préparation :

Soit régime forestier = gestion par un organisme externe + coût pour la collectivité.

Soit identifier les zones de piétinement en 2025 afin de replanter.

Des demandes de subvention ont été faites mais n'ont pas été acceptées. Les habitants proposent de mettre en place un mécénat.

Éclairage 13 rue Pierre Véry : le poteau dans le virage n'est jamais éclairé le soir.

Monsieur le Maire explique que, pour le soir, cela est dû à l'extinction nocturne de la commune. Une vérification est tout de même à programmer.

N°147 avenue de la République – entre le n°1 et le n°3 rue de la Couronne : les lampadaires ne fonctionnent pas.

Il est conseillé de prendre en photo le numéro du poteau et de l'envoyer aux services techniques.

Stationnement Rue Émile Roux : réunion de rue prévue dans 15 jours.

Les habitants demandent s'il y aura un éclairage sur le cheminement de la place blanche. La décision n'a pas encore été prise mais l'installation d'un éclairage en LED sur les axes principaux sera étudiée.

Clinique Sainte Marie : le groupe ATENA, qui a racheté les lieux, devait vendre des lots pour un service de psychiatrie infantile. Celui-ci ne verra pas le jour car les investisseurs n'ont pas obtenus les financements nécessaires à leur installation. Le groupe ATENA cherche de nouveaux investisseurs. Des activités commerciales pourront s'y installer puisque la commune a agrandi la zone de commerce sur la commune.

Calendrier du Projet Place Blanche : 2023 plantation ; 2024 traçage des chemins structurant en novembre et encore quelques plantations d'arbres fruitiers ; 2025 les équipements et la voirie.

Voisin solidaire et attentif : le dispositif est lancé depuis quelques semaines. Le mode de communication avec la police se fait via Watsap et ce système fonctionne bien. Les référents voisins relais seront présentés dans le prochain l'Isle Info. Les habitants sont encore invités à déposer leur candidature auprès du Chef de service de la police.